

Droit, Economie, Gestion mention Sécurité des Biens et des Personnes

RNCP23088 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	333, 344
Code(s) ROME	H1302, K2502, K1704, K1702, I1101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse

<http://www.univ-avignon.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de cette certification est un professionnel de terrain qui dispose de solides connaissances sur les risques aux personnes, aux biens et à l'environnement.

Il manage une équipe ou un service en charge d'identifier ces risques, de les analyser, de les prévenir et de les maîtriser ou bien il agit en tant que conseil ou formateur dans ces activités.

Cette licence s'adresse en priorité aux chargés ou aux responsables de sécurité dans les Etablissements Recevant du Public (ERP), rattachés à des milieux sanitaires sociaux, ou à des collectivités territoriales.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les activités professionnelles et les compétences associées sont les suivantes :

Veille et anticipation

Le professionnel se tient régulièrement informé des textes réglementaires en vigueur et des moyens technologiques relatifs à la sécurité.

Il en assure la synthèse et la communication aux personnes et aux services intéressés. Il sait anticiper les situations à risque et les prévenir de manière intégrée.

Compétences/Capacités évaluées et attestées :

- assurer la veille réglementaire (connaître la hiérarchie des textes réglementaires et les canaux de diffusion ; organiser l'information et la diffuser)
- assurer la veille technologique (connaître et utiliser les sources d'information, organiser la documentation)
- connaître et identifier les risques potentiels (avoir une connaissance élargie et intégrée des risques susceptibles de porter atteinte aux biens, aux personnes et s'informer sur les catastrophes récentes)
- savoir prioriser les actions en matière de gestion des risques (maîtriser les contrôles réglementaires)
- recueillir les informations sur les incidents et accidents (gestion des risques à posteriori), les analyser, en trouver les causes et contribuer à leur prévention.

Stratégie et organisation

Le professionnel contribue à l'élaboration de la politique de sécurité et prépare des plans et programmes de maîtrise des risques et de gestion des crises. Il définit les moyens nécessaires à leur mise en œuvre, les applique et en assure le suivi.

Compétences/Capacités évaluées et attestées :

- élaborer et mettre en oeuvre des orientations à caractère stratégique (comprendre les problématiques, identifier des axes d'amélioration, définir des objectifs hiérarchisés, élaborer des plans d'actions, préparer les budgets, planifier les actions, suivre leur réalisation, évaluer leur efficacité à l'aide de tableaux de bord et d'indicateurs)
- organiser les missions du service de sécurité (organiser les vérifications, la maintenance et les contrôles)
- mettre en oeuvre les prescriptions
- organiser la sécurité et la surveillance 24 heures sur 24
- faire respecter ces règles en interne et en externe, et tenir à jour les registres
- savoir gérer les crises (identifier les situations à risque, organiser la cellule de crise, préparer des plans de crise, organiser des exercices, communiquer en cas de crise).

Management des ressources humaines et matérielles

Le professionnel assure les cinq missions du manager : prévoir, décider, organiser, évaluer, motiver. Il gère ainsi son service de façon autonome et efficace.

Compétences/Capacités évaluées et attestées :

- gérer les ressources humaines (organigrammes, fiches de poste, recrutement, gestion des qualifications et de la formation, planification des activités, animation d'équipes, gestion des conflits, communication et motivation)
- gérer les ressources matérielles (évaluation de besoins, procédures des marchés public et privés, gestion des budgets, appels d'offres, commandes, gestion des stocks, gestion financière).

Formation et communication

Le professionnel assure et coordonne les formations du personnel à la sécurité et contribue à la diffusion de la culture de la sécurité au sein de l'entreprise.

Compétences/Capacités évaluées et attestées :

- maîtriser les techniques et outils de communication et d'information (informatique, logiciels bureautiques et techniques, internet, réseaux sociaux, comptes rendus et rapports écrits, gestion documentaire)
- disposer des capacités et des méthodes des formateurs (programme, supports, méthodes pédagogiques, exercice, évaluation, indicateurs)
- communiquer les informations (plan de communication, supports adaptés, management de réunion, rédaction et diffusion de consignes, articles)
- être en capacité de créer et d'animer un réseau de correspondants.

Expertise et conseil

Le professionnel est une personne ressource dans les domaines de la sécurité. Il connaît les droits et responsabilités de chacun. Il conseille les décideurs.

Compétences/Capacités évaluées et attestées :

- savoir utiliser les outils et méthodes de la qualité et de la gestion des risques : identification, analyse et priorisation des risques, recherche des actions d'amélioration, mise en oeuvre par la méthode de projet, audits et évaluation
- disposer d'expertise en matière de risques : incendie, électricité, fluides, machines dangereuses, risques professionnels, intrusion, malveillance, risques sanitaires, protection de l'environnement, risques industriels...
- connaître les droits et devoirs du personnel, évaluer les responsabilités : notions de droit pénal, de droit des assurances et de la responsabilité, droit de la sécurité civile, de l'environnement de l'institution (cadres de l'intervention des CHSCT et rapport avec les instances réglementaires, représentation du chef d'établissement, participation aux réseaux, déontologie sur Internet.)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel peut travailler dans :

- les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux (publics ou privés),
- les collectivités territoriales et les services publics (conseil régional, conseil général, préfecture, syndicat intercommunal, mairies, SDIS, DIREN, DDT, armée, police, gendarmerie),
- les entreprises industrielles,
- les établissements recevant du public, ERP (public ou privés),
- les organismes de formation, d'études, d'expertise, de conseil ou d'assurance.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Avec cette licence, le titulaire peut prétendre aux postes suivants :

- cadre, responsable ou chef de service d'unités de gestion des risques et de la sécurité
- technicien supérieur de services des risques et de la sécurité
- cadre supérieur, cadre de direction, manager de structures publiques ou privées de gestion des risques et de la sécurité
- formateur ou PDG dispensant des formations en gestion des risques et de la sécurité
- métiers du conseil et l'audit en gestion des risques et de la sécurité
- cadre technique des organismes de contrôle et de vérification
- officier sapeur-pompier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 188 €
Familles professionnelles (FAP)	B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée) G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 526
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé :

- d'une majorité d'enseignants-chercheurs
- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

www.univ-avignon.fr

Formation initiale

Maison de l'Orientation et de l'Insertion (enquêtes ministérielles)

orientation-insertion@univ-avignon.fr

Formation continue (enquêtes satisfaction et professionnelles)

enquete-fc@univ-avignon.fr

Université Avignon

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23088/>